



21.06.2011 - 12:10 Uhr

## **La population suisse exige un embargo sur les produits de phoques à l'instar de l'UE : la Fondation Franz Weber et OceanCare remettent aujourd'hui une pétition avec 97'758 signatures.**

Montreux (ots) -

Aujourd'hui 21 juin 2011, la Fondation Franz Weber et OceanCare remettent une pétition au Parlement, qui a été lancée en octobre 2011 et a recueilli 97'758 signatures. De plus, le conseiller national Oscar Freysinger a déposé le 16 juin 2011 une motion portant le titre « interdiction d'importer des produits dérivés du phoque » (11.3635), qui a été soutenue par 30 conseillers de tous milieux politiques.

En outre du résultat excellent de la pétition obtenu en moins de 9 mois, l'institut gfs-Zürich, mandaté par la Fondation Franz Weber a réalisé un sondage en février 2011. Le résultat révèle que 89% des personnes interrogées sont critiques ou refusent la vente, ainsi que le commerce de produits de phoques - et ceci sans qu'il soit fait mention des cruelles méthodes de chasse ! Avec la mise au courant des pratiques actuelles de la chasse aux phoques industrielle, le refus se renforce. Au total, 97% des personnes interrogées refusent plutôt ou refusent catégoriquement dans ces conditions, l'importation et le commerce de produits de phoques en Suisse.

La chasse aux phoques est cruelle Les contrôleurs ne font pas respecter les directives de la loi sur la chasse aux phoques, ignorées constamment par les chasseurs. C'est ainsi que Vera Weber, de retour au Canada en avril dernier, a observé une fois de plus et filmé le procédé extrêmement cruel des chasseurs de phoques. Cette année encore, de jeunes phoques ont été massacrés de manière brutale. Touchés, blessés, mais vivants, se débattant et se tortillant, ils étaient traînés par un crochet enfoncé dans leur crâne jusqu'au bateau de chasse et jetés sur le pont. S'ensuivit une agonie de plusieurs minutes jusqu'à ce qu'un coup de gourdin leur fracasse enfin le crâne. «Même quand les chasseurs se savent observés, ils n'arrivent pas à tuer les animaux sans souffrance. Imaginez ce que doit être cette chasse lorsque personne n'est là pour la surveiller !» martèle Vera Weber, directrice de campagne de la Fondation Franz Weber. Un document vidéo choquant a été publié la semaine dernière déjà. (<http://www.youtube.com/user/FondationFranzWeber1>).

Dans les années antérieures à 2009, jusqu'à 366'000 phoques étaient massacrés au Canada chaque année.

L'interdiction des importations de produits de phoques de l'UE (en vigueur depuis le 20 août 2010) a réduit significativement le nombre d'animaux tués. 74'200 phoques furent tués en 2009, 67'000 en 2010 et environ 38'000 au printemps 2011. Cette diminution s'explique par l'efficacité de l'embargo européen.

Sigrid Lüber, présidente d'OceanCare : «Face au réchauffement climatique et la diminution de la biodiversité, ces massacres annuels de centaines de milliers de jeunes phoques doivent être abolis aujourd'hui plus que jamais. La Suisse peut y contribuer en fermant ses frontières à ce marché de manière identique à l'UE.»

Le succès de la pétition et le résultat clair du sondage prouvent incontestablement la grande préoccupation morale de la population suisse devant le fait que des produits de phoques tués de manière cruelle pourraient se trouver sur le marché suisse ou transiter par la Suisse pour parvenir au commerce international.

En conséquence, la base pour un nouveau débat au Parlement est posée. Les politiciens et politiciennes doivent enfin admettre les preuves qu'ils ont en main et s'engager en faveur des phoques, ainsi que l'exigent les citoyennes et citoyens suisses.

De nombreuses organisations de protection des animaux ont soutenu la pétition. La Fondation Franz Weber et OceanCare les remercient au nom des phoques !

Contact:

FONDATION FRANZ WEBER  
Vera Weber  
Case postale  
1820 Montreux  
Suisse

Mobile : +41 (0)79 210 54 04  
Büro Bern : +41 (0)31 992 02 56  
Büro Montreux : +41 (0)21 964 24 24

veraweber@ffw.ch  
[www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019151/100627250> abgerufen werden.